

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1011 - page 3935

76 - Seine-Maritime

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de la Seine-Maritime.

ASSOCIATION DES FILS IMMIGRANTS DE BETENTA UNI EN FRANCE.

Objet : entraide et solidarité de ses membres en France d'une part et entre ceux-ci et les villageois de Betenta (Côte-d'Ivoire) d'autre part ; assurer la défense des intérêts de ses membres, les assister et/ou les représenter devant les instances administratives et judiciaires ; faciliter l'accès à l'eau potable aux villageois de Betenta par la réalisation de puits et forages ; promouvoir la scolarisation des enfants et l'alphabétisation des adultes qui le désirent ; prise en charge des orphelins ; promouvoir la santé de tous les villageois par la construction d'infrastructures sanitaires adaptées ; prise en charge des frais médicaux des plus démunis.

Siège social : 30, place Alfred-de-Musset, 76000 Rouen.

Date de la déclaration : 4 août 2015.